

Rapport financier 2017 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Lévis

Code géographique : 25213

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales
et Occupation
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé	S3
--	----

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S5
États financiers consolidés audités	S6 - S25
Renseignements financiers consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S33
Autres renseignements financiers non audités	S36 - S51

Section III - Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice 2018

Table des matières	S54
Données prévisionnelles non auditées	S55 - S65

Autres renseignements sur l'organisme municipal	S67
---	-----

Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	S68
---	-----

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Marcel Rodrigue, trésorier, atteste la véracité du rapport financier consolidé de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(Nom de l'organisme)
et que les données prévisionnelles de l'exercice 2018 présentées dans la section III du rapport financier sont conformes au budget de Lévis pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018,
(Nom de l'organisme)
adopté conformément à la loi qui régit l'organisme le 2017-12-18.
(Date)

Signature

Marcel Rodrigue CPA, CA

Date

2018-05-11

Section I - États financiers consolidés

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
État consolidé des résultats	7
État consolidé de la situation financière	8
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	9
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	9
État consolidé des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	11
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	12
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	13
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	14
Situation financière par organismes	15
Charges par objets	16
Excédent (déficit) accumulé	17
Avantages sociaux futurs	18
Endettement total net à long terme	19
Renseignements financiers consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	21
Analyse des charges consolidées	22

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Lévis, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lévis au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que les données prévisionnelles pour l'exercice 2018 présentées à la section III sont non auditées.

Nous attirons également l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S12, S13, S14, S15, S23 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Mallette s.e.n.c.r.l. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada

Le 11 mai 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A102687

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Lévis, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lévis au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (suite)

Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que les données prévisionnelles pour l'exercice 2018 présentées à la section III sont non auditées.

J'attire également l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S12, S13, S14, S15, S23 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.



Yves Denis, vérificateur général de la ville de Lévis¹

Lévis, Canada
Le 11 mai 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A117296

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>	
		2017	2017	2016
Revenus				
Taxes	1	218 733 759	219 551 943	210 821 726
Compensations tenant lieu de taxes	2	6 292 500	6 429 630	6 304 615
Quotes-parts	3			
Transferts	4	25 200 576	28 434 159	28 835 766
Services rendus	5	16 582 554	17 082 346	16 292 866
Imposition de droits	6	7 929 244	11 248 546	9 215 618
Amendes et pénalités	7	3 790 200	4 067 963	3 863 107
Revenus de placements de portefeuille	8	379 000	334 903	363 100
Autres revenus d'intérêts	9	936 400	1 261 750	1 223 906
Autres revenus	10	774 786	17 363 612	16 463 227
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	280 619 019	305 774 852	293 383 931
Charges				
Administration générale	14	31 066 302	30 208 718	27 930 806
Sécurité publique	15	55 323 960	55 350 540	52 080 095
Transport	16	64 874 686	71 846 346	68 128 129
Hygiène du milieu	17	55 413 508	59 185 308	57 244 251
Santé et bien-être	18	2 567 200	2 499 015	658 880
Aménagement, urbanisme et développement	19	11 474 014	12 321 048	11 912 834
Loisirs et culture	20	38 839 332	38 865 976	37 528 179
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	14 396 390	13 773 004	14 328 540
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	273 955 392	284 049 955	269 811 714
Excédent (déficit) de l'exercice	25	6 663 627	21 724 897	23 572 217
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		625 083 456	604 899 685
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27		(129 965)	(3 388 446)
Solde redressé	28		624 953 491	601 511 239
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		646 678 388	625 083 456

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	8 101 336	17 175 507
Débiteurs (note 5)	2	134 136 505	135 446 414
Prêts (note 6)	3	1 889 004	1 694 187
Placements de portefeuille (note 7)	4	4 648 799	3 793 241
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	3 552 000	1 825 100
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	152 327 644	159 934 449
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	45 045 822	43 105 776
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	73 753 497	71 642 665
Revenus reportés (note 12)	12	4 781 373	5 897 390
Dette à long terme (note 13)	13	458 786 374	438 245 203
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	258 900	234 700
	15	582 625 966	559 125 734
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(430 298 322)	(399 191 285)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	1 057 638 644	1 008 014 425
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	15 631 198	12 151 451
Stocks de fournitures	19	2 123 286	2 051 705
Autres actifs non financiers (note 17)	20	1 583 582	2 057 160
	21	1 076 976 710	1 024 274 741
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	646 678 388	625 083 456

Obligations contractuelles (note 20)
Éventualités (note 21)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Budget	Réalisations	
		2017	2017	2016
Excédent (déficit) de l'exercice	1	6 663 627	21 724 897	23 572 217
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (124 700 000) (96 601 590) (110 389 759)
Produit de cession	3	4 000	144 172	269 446
Amortissement	4	43 162 904	46 928 969	44 018 461
(Gain) perte sur cession	5	12 000	(95 944)	(190 630)
Réduction de valeur / Reclassement	6			(16 790)
	7	(81 521 096)	(49 624 393)	(66 309 272)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		(3 479 747)	(911 671)
Variation des stocks de fournitures	9		(71 581)	(312 120)
Variation des autres actifs non financiers	10		473 752	(897 223)
	11		(3 077 576)	(2 121 014)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(74 857 469)	(30 977 072)	(44 858 069)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(399 191 285)	(350 944 770)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16		(129 965)	(3 388 446)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(399 321 250)	(354 333 216)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		(430 298 322)	(399 191 285)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	21 724 897	23 572 217
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	46 928 969	44 018 461
Autres			
- Gain/perte sur produit cession	3	(125 568)	(200 824)
- prov.prêt	4	21 169	41 731
	5	68 549 467	67 431 585
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	1 309 909	4 110 428
Autres actifs financiers	7		2 608 712
Créditeurs et charges à payer	8	2 110 832	289 579
Revenus reportés	9	(1 116 017)	3 882 330
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(1 702 700)	(1 938 800)
Propriétés destinées à la revente	11	(3 479 747)	(911 671)
Stocks de fournitures	12	(71 581)	(312 120)
Autres actifs non financiers	13	473 578	(897 313)
	14	66 073 741	74 262 730
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(96 601 590)	(110 389 759)
Produit de cession	16	144 172	269 446
	17	(96 457 418)	(110 120 313)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	(717 336)	(780 529)
Remboursement ou cession	19	501 351	440 989
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	(825 761)	(100 655)
Cession	21		56 080
	22	(1 041 746)	(182 805)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	68 379 462	83 464 485
Remboursement de la dette à long terme	24	(47 719 874)	(45 682 928)
Variation nette des emprunts temporaires	25	1 940 046	(4 803 318)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(118 417)	(192 099)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	22 481 217	32 786 140
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	(8 944 206)	(3 254 248)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	17 175 507	23 825 464
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32	(129 965)	(3 395 709)
Solde redressé	33	17 045 542	20 429 755
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			
	34	8 101 336	17 175 507

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville a été constituée le 1er janvier 2002 en vertu de la Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais.

La Ville est un organisme municipal régi par la Loi sur les cités et villes (L.R.Q, C-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au « Manuel de la présentation de l'information financière municipale » publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organisme présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariat

Le périmètre comptable de la Ville englobe les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats. Le périmètre comptable de la Ville comprend la Société de transport de Lévis. De plus, la Ville participe au partenariat dans la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière (Régie).

Les comptes de la Ville et des autres organismes compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers, proportionnellement à la quote-part revenant à la Ville dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la Ville et combinés ligne par ligne, et les opérations et les soldes interorganismes sont éliminés.

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie pour l'exercice 2017 est de 92,9094 %, faisant varier le taux de participation cumulatif dans la situation financière de 94,3470 % en début d'exercice à 94,2588 % à la fin de l'exercice.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Ville, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, du passif aux titres des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

Constatation des revenus

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Le revenu de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les dons sont constatés à leur juste valeur dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Ville sont composés des soldes bancaires, incluant les découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Placements

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de leur juste valeur.

Les autres placements sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

D) Passifs**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement

La Régie comptabilise un passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement qu'elle a exploités. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs liés au recouvrement final, à la revégétation, au contrôle des produits de lixiviation, à la qualité des eaux, au contrôle et à la récupération des gaz, à l'acquisition de nouveaux terrains devant servir de zones tampons et à l'entretien des divers systèmes de contrôle et de drainage. Ces coûts estimatifs sont comptabilisés en fonction de la capacité utilisée des sites.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des sites d'enfouissement.

Passif au titre des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif au titre des sites contaminés lorsque l'application de mesures correctives est probable et que les coûts de ces mesures peuvent être estimés de façon raisonnable.

E) Actifs non financiers**Stocks**

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Ces stocks sont comptabilisés au coût établi selon la méthode du coût moyen.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à compter de l'année suivant leur transfert à la catégorie d'immobilisation appropriée, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	de 5 à 40 ans
Bâtiments	de 10 à 40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	de 3 à 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	de 5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 et 10 ans
Autres	5 ans

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit afin de refléter la baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont comptabilisées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise de valeur n'est comptabilisée.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct.

Les propriétés destinées à la revente au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

F) Revenus

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participent la Ville et la Société de transport de Lévis est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par la Ville et la Régie sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auxquels participe la Société de transport de Lévis sans en être le promoteur, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale, de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (Loi).

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2017 selon la méthode de la valeur liée au marché lissée sur une période de cinq ans.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'administration municipale a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'administration municipale a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les salaires et les avantages sociaux : sur une période maximale de 20 ans;
- pour les intérêts sur la dette à long terme (net des montants débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

Avantages sociaux futurs :

- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants, soit 17 ans;

- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : devra avoir été complètement renversé au terme de la DMERCA;

- à titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : devra avoir été complètement renversé au terme de la DMERCA.

Frais de fermeture du site d'enfouissement :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

- est amorti sur la durée restante du site depuis 2016.

Frais d'assainissement des sites contaminés :

- sur la durée s'échelonnant jusqu'au moment prévu de la réalisation des travaux d'assainissement, incluant la période de décontamination, de chacun des sites contaminés.

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

I) Instruments financiers

S.O.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie			
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	11 231 984	17 187 148
Découvert bancaire	2	(3 880 100)	(23 000)
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3	1 349 288	980 616
<i>Autres éléments</i>			
- Encaisse affecté - réserve fon	4	(599 836)	(969 257)
-	5		
-	6		
-	7		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8	8 101 336	17 175 507
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9	9 676 260	12 498 818
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10	3 202 000	4 389 000
Note			
La politique de la Ville consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	11	42 786 323	41 276 901
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	70 477 708	76 623 420
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	12 115 319	11 276 598
Organismes municipaux	15	237 798	438 379
<i>Autres</i>			
- cour municipale	16	1 825 723	1 713 327
- Autres débiteurs	17	6 693 634	4 117 789
	18	134 136 505	135 446 414
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19	52 003 917	55 058 618
Organismes municipaux	20		
Autres tiers	21		
	22	52 003 917	55 058 618
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	2 008 901	2 048 051
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	24	107 151	107 151
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
- Prêts FLI, FLS et FDE	26	1 781 853	1 587 036
-	27		
	28	1 889 004	1 694 187
Provision pour moins-value déduite des prêts	29	126 561	147 615

Note

Les prêts FLI, FLS et FDE portent intérêt à des taux variant de 0 % à 12 % et viennent à échéance entre janvier 2018 et décembre 2024.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	30	164 672	164 672
Autres placements	31	4 484 127	3 628 569
	32	4 648 799	3 793 241
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33	4 648 799	3 793 241
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34	40 000	40 000

Note

Les placements à titre d'investissement sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques investis dans le cadre du FLI et du FLS.

Les autres placements sont constitués d'obligations dont les taux d'intérêt varient de 1 % à 4,875 % et échéant de 2018 à 2027 pour un coût de 4 210 152 \$, et d'actions canadiennes pour un coût de 616 190 \$. Ces placements sont détenus dans la fiducie du fonds de gestion post-fermeture.

8. Avantages sociaux futurs**Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs**

Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	3 293 100	1 590 400
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	3 293 100	1 590 400

Charge de l'exercice

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	10 659 300	10 853 200
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40	445 865	430 656
Autres régimes (REER et autres)	41	62 606	61 993
Régimes de retraite des élus municipaux	42	298 943	300 714
	43	11 466 714	11 646 563

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	44		
Autres	45		
	46		

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	2017	2016	
10. Emprunts temporaires			
La Ville dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant de 85 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel diminué de 0,75 % et venant à échéance le 31 août 2021.			
La Régie dispose d'une marge de crédit autorisée, d'un montant de 1 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %.			
La Société de transport de Lévis dispose de huit marges de crédit autorisées, totalisant 27 805 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel.			
11. Crédoiteurs et charges à payer			
Fournisseurs	47	27 616 418	30 468 819
Salaires et avantages sociaux	48	25 111 709	23 523 269
Dépôts et retenues de garantie	49	8 340 471	6 873 016
Provision pour contestations d'évaluation	50	4 508 557	3 373 070
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51	5 088 649	4 522 863
Frais d'assainissement des sites contaminés	52	453 393	505 258
Autres			
- Intérêts courus	53	2 363 285	2 153 156
- Gouvernement du Québec	54	254 928	199 000
- Autres	55	5 946	5 971
- Organismes municipaux	56	10 141	18 243
-	57		
	58	73 753 497	71 642 665

Note**Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement**

Conformément à la convention de fiducie intervenue le 14 juillet 1998 et selon les exigences précisées à la « condition 21 » du décret numéro 701-98 adopté par le gouvernement

du Québec en date du 27 mai 1998 et modifié par le décret numéro 1083-2007 du 5 décembre 2007, la Régie s'est engagée à mettre en oeuvre un programme de surveillance des eaux de lixiviation pour la période de gestion d'après-fermeture du site d'enfouissement.

Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture de la Régie est constaté dans ses états financiers en fonction de la capacité utilisée de la décharge, laquelle est mesurée selon une méthode volumétrique (en mètres cubes).

Au 31 décembre 2017, aux états financiers de la Régie, le passif présenté au titre des activités de fermeture est de 1 133 000 \$ et celui présenté au titre des activités de post-fermeture est de 4 344 000 \$. Le total des dépenses estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après-fermeture est de 632 000 \$ pour l'exercice 2017. Le solde restant à constater est de 10 360 255 \$ pour une capacité restante de la décharge de 1 447 839 mètres cubes. La durée de vie restante estimative de la décharge est de 21 ans. La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est de 30 ans.

Selon les exigences précisées à la « condition 21 » du décret, la Régie s'est engagée à constituer, sous forme de fiducie, des garanties financières ayant pour but de couvrir les coûts afférents à la gestion d'après-fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire autorisé. Elle doit verser au patrimoine fiduciaire, durant la période d'exploitation, laquelle prendra fin le 28 février 2041, des contributions dont la valeur totale doit être équivalente à la valeur que représente la somme de 3 181 952 \$ actualisée (montant exprimé

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

en dollars de 1988), par indexation au 1er janvier de chacune des années ou parties d'années comprises dans la période d'exploitation, sur la base du taux de variation des indices des prix à la consommation pour le Canada. De plus, à la fin de chaque période de cinq années d'exploitation, la valeur totale des contributions à verser au patrimoine fiduciaire ainsi que le montant de la contribution à verser pour chaque mètre cube de déchets (après compactage) enfouis doivent faire l'objet d'une réévaluation et, le cas échéant, d'ajustement.

Le montant des actifs affectés au règlement du passif au titre des activités d'après-fermeture au 31 décembre 2017 est de 5 306 945 \$.

Passif au titre des sites contaminés

Des analyses ont mené à conclure de ne pas comptabiliser un passif au titre des sites contaminés pour cinq terrains. La principale raison à l'appui de cette conclusion provient du fait qu'on ne prévoit pas que des avantages économiques futurs seront abandonnés, puisque la Ville n'a aucune obligation légale ou envers des tiers, ni intention de procéder à leur réhabilitation.

12. Revenus reportés

Taxes perçues d'avance	59	292 787	278 757
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60	399 798	281 013
Fonds de développement des territoires	61		33 094
Fonds parcs et terrains de jeux	62	2 704 698	3 696 636
Société québécoise d'assainissement des eaux	63		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	64		
Autres contributions de promoteurs	65		
Autres			
- Ententes promoteurs	66	540 057	805 568
- Autres revenus reportés	67	844 033	802 322
-	68		
-	69		
	70	4 781 373	5 897 390

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

						2017	2016
13. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,20	4,26	2018	2027	71	446 909 030	425 763 108
Obligations et billets en monnaies étrangères					72		
Gains (pertes) de change reportés					73		
					74		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	0,00	4,97	2018	2026	75	2 873 324	3 255 948
Organismes municipaux					76		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,59	2,59	2021	2021	77	12 734 712	12 928 578
Autres	0,00	5,00	2018	2028	78	1 368 294	1 278 138
					79	463 885 360	443 225 772
Frais reportés liés à la dette à long terme					80	(5 098 986)	(4 980 569)
					81	458 786 374	438 245 203

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets				Autres dettes à long terme				Total 2017
	Avec fonds d'amortissement		Sans fonds d'amortissement		Location-acquisition		Autres		
2018	82	90	46 873 838	98	198 942	107	438 538	115	47 511 318
2019	83	91	45 326 886	99	204 152	108	436 207	116	45 967 245
2020	84	92	44 274 671	100	209 498	109	688 270	117	45 172 439
2021	85	93	42 424 946	101	214 983	110	356 825	118	42 996 754
2022	86	94	39 122 914	102	220 613	111	130 656	119	39 474 183
2023 et +	87	95	228 885 775	103	11 686 524	112	2 191 122	120	242 763 421
	88	96	446 909 030	104	12 734 712	113	4 241 618	121	463 885 360
Intérêts et frais accessoires				105	()			122	()
	89	97	446 909 030	106	12 734 712	114	4 241 618	123	463 885 360

Note

	2017	2016
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	124	(430 298 322)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	125	()
Autres	126	()
	127	(430 298 322)
		(399 191 285)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

15. Immobilisations		<u>Solde au début</u>		<u>Addition</u>		<u>Cession / Ajustement</u>		<u>Solde à la fin</u>
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	128	286 734 075	156	15 286 098	183		210	302 020 173
Eaux usées	129	364 019 194	157	15 067 120	184		211	379 086 314
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	130	421 009 685	158	37 742 245	185		212	458 751 930
Autres	131	191 462 787	159	5 495 911	186		213	196 958 698
Réseau d'électricité	132		160		187		214	
Bâtiments	133	182 237 966	161	7 049 346	188		215	189 287 312
Améliorations locatives	134	3 585 313	162		189		216	3 585 313
Véhicules	135	88 007 768	163	6 327 620	190	1 073 347	217	93 262 041
Ameublement et équipement de bureau	136	36 068 511	164	4 699 170	191		218	40 767 681
Machinerie, outillage et équipement divers	137	47 555 435	165	1 266 381	192	616 937	219	48 204 879
Terrains	138	32 955 377	166	3 925 904	193		220	36 881 281
Autres	139	649 391	167		194		221	649 391
	140	<u>1 654 285 502</u>	168	<u>96 859 795</u>	195	<u>1 690 284</u>	222	<u>1 749 455 013</u>
Immobilisations en cours	141	52 225 732	169	(258 205)	196		223	51 967 527
	142	<u>1 706 511 234</u>	170	<u>96 601 590</u>	197	<u>1 690 284</u>	224	<u>1 801 422 540</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	143	90 291 740	171	6 944 926	198		225	97 236 666
Eaux usées	144	170 112 762	172	8 764 740	199		226	178 877 502
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	145	172 527 806	173	9 721 849	200		227	182 249 655
Autres	146	95 661 213	174	5 689 908	201		228	101 351 121
Réseau d'électricité	147		175		202		229	
Bâtiments	148	62 603 632	176	4 519 993	203		230	67 123 625
Améliorations locatives	149	2 493 291	177		204		231	2 493 291
Véhicules	150	47 208 501	178	5 654 886	205	1 054 208	232	51 809 179
Ameublement et équipement de bureau	151	29 264 484	179	2 045 181	206		233	31 309 665
Machinerie, outillage et équipement divers	152	27 690 729	180	3 586 452	207	587 674	234	30 689 507
Autres	153	642 651	181	1 034	208		235	643 685
	154	<u>698 496 809</u>	182	<u>46 928 969</u>	209	<u>1 641 882</u>	236	<u>743 783 896</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	155	<u>1 008 014 425</u>					237	<u>1 057 638 644</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	238	13 101 940	241		243		245	13 101 940
Amortissement cumulé	239	()	242	(327 549)	244	()	246	(327 549)
Valeur comptable nette	240	<u>13 101 940</u>					247	<u>12 774 391</u>

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a reçu des terrains et infrastructures servant d'assises

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

de rucs d'un montant de 8 975 833 \$ (2016 - 11 790 933 \$) sous forme d'apports.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	248	8 777 063	6 171 135
Immeubles industriels municipaux	249	6 854 135	5 980 316
Autres	250		
	251	15 631 198	12 151 451
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	252		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	253	15 631 198	12 151 451

Note**17. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance			
- Assurances et autres	254	1 583 582	2 057 160
-	255		
-	256		
Autres			
-	257		
-	258		
	259	1 583 582	2 057 160

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

18. Fonds local d'investissement

	2017	2016
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	260	13 350
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	261	56 107
Autres revenus	262	66 032
	263	69 457
Charges		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	264	23 619
Variation de la provision pour moins-value	265	(8 805)
	266	14 814
Autres charges	267	15 901
	268	30 715
Excédent (déficit) de l'exercice	269	38 742

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Encaisse	270	485 249	382 202
Placements de portefeuille	271		
Débiteurs	272	625	342
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	273	1 159 325	1 219 819
Provision pour moins-value	274	(86 844)	(95 649)
	275	1 072 481	1 124 170
	276	1 558 355	1 506 714
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	277	22 900	10 000
Revenus reportés	278		
Dette à long terme	279	1 467 240	1 467 240
	280	1 490 140	1 477 240
Solde du Fonds local d'investissement	281	68 215	29 474

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	282	345 800	280 535
Supportant les engagements de prêts	283	139 449	101 667
Supportant les garanties de prêts	284		
	285	485 249	382 202

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Les prêts FLI portent intérêt à des taux variant de 0 % à 12 % et viennent à échéance entre janvier 2018 et décembre 2024.

Date d'échéance :

2018 : 42 178 \$
 2019 : 112 352 \$
 2020 : 161 338 \$
 2021 : 360 498 \$
 2022 et plus : 517 585 \$

La provision pour prêts douteux représente 86 844 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 86 844 \$. Deux prêts, d'une valeur comptable totale de 23 619 \$, ont été radiés en 2017.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Les placements à titre d'investissement représentent 141 339 \$, sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques, et sont investis dans le cadre du FLI.

Note sur la dette à long terme

Emprunt sans intérêts, remboursable le 1er juin 2020 par un versement égal au capital non investi dans les entreprises au 31 décembre 2019. Les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq exercices subséquents seront équivalents aux sommes reçues par l'organisme, durant la période de 12 mois précédant le 31 décembre de chaque année à titre d'encaissement en capital des prêts consentis.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Au cours de l'exercice, le Comité d'investissement et de soutien aux entreprises (CISE) a approuvé des prêts de 139 449 \$ dans le fonds local d'investissement. Ces prêts n'étaient pas déboursés en date de fin d'exercice.

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

Les autres charges sont constituées de l'élément de subvention des prêts sans intérêts.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

19. Fonds local de solidarité

	2017	2016
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	286 9 000	785
Revenus sur les prêts aux entreprises	287 37 320	29 144
Autres revenus	288	
	289 46 320	29 929
Charges		
Créances douteuses		
Radiation de prêts	290 18 603	
Variation de la provision pour moins-value	291 (11 297)	22 719
	292 7 306	22 719
Intérêts sur la dette à long terme	293 22 496	14 520
Autres charges	294	
	295 29 802	37 239
Excédent (déficit) de l'exercice	296 16 518	(7 310)

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Encaisse	297	84 326	59 579
Placements de portefeuille	298		
Débiteurs	299	105	72
Prêts aux entreprises	300	656 872	583 744
Provision pour moins-value	301 (66 597) (77 894)		
	302	590 275	505 850
	303	674 706	565 501
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	304	34 328	1 642
Revenus reportés	305		
Dette à long terme	306	460 000	400 000
	307	494 328	401 642
Solde du Fonds local de solidarité			
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	308		
Excédent (déficit) non affecté	309	180 378	163 859
	310	180 378	163 859

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	311	20 159	22 912
Supportant les engagements de prêts	312	64 167	36 667
	313	84 326	59 579

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Les prêts FLS portent intérêt à des taux variant de 7 % à 12 % et viennent à échéance entre juin 2018 et décembre 2024.

Date d'échéance :

2018 : 17 425 \$
 2019 : 58 578 \$
 2020 : 55 692 \$
 2021 : 144 437 \$
 2022 et plus : 260 088 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

La provision pour prêts douteux représente 66 597 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 66 597 \$. Un prêt d'une valeur comptable de 18 603 \$ a été radié en 2017.

Les placements à titre d'investissement représentent 63 333 \$, sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques, et sont investis dans le cadre du FLS.

Note sur la dette à long terme

Emprunt de Fonds locaux de solidarité (FLS), d'un montant autorisé de 750 000 \$, 5 % payable trimestriellement, sans modalités de remboursement définies. De plus, la Ville devra payer, s'il y a lieu, une somme additionnelle calculée annuellement et égale au résultat de la multiplication de l'excédent ajusté des produits sur les charges du FLS par le pourcentage de la participation du prêteur dans le FLS moins les intérêts payés par l'emprunteur au prêteur sur le présent prêt pour la même période.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Au cours de l'exercice, le Comité d'investissement et de soutien aux entreprises (CISE) a approuvé des prêts de 64 167 \$ dans le fonds local de solidarité. Ces prêts n'étaient pas déboursés en date de fin d'exercice.

Note sur les autres revenus et les autres charges

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017****20. Obligations contractuelles****Ville de Lévis**

La Ville s'est engagée à assumer 10 % du déficit d'exploitation de l'Office municipal d'habitation de Lévis.

De plus, la Ville s'est engagée envers certains fournisseurs pour une somme de 100 892 000 \$ au 31 décembre 2017.

Ces engagements concernent principalement l'entretien de propriétés appartenant à la Ville, le déneigement de rues, l'entretien du réseau d'éclairage, la cueillette et le transport des ordures et des matières recyclables incluant la fourniture de bacs roulants, la fourniture et livraison de carburant, la fourniture de services professionnels, baux et location de patinoires.

Les échéances se répartissent comme suit :

2018 :	36 340 000 \$
2019 :	25 571 000 \$
2020 :	18 689 000 \$
2021 :	10 046 000 \$
2022 :	6 529 000 \$
2023 à 2029 :	3 717 000 \$

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

En vertu de l'entente relative à la constitution de la Régie, celle-ci s'est engagée à verser une compensation à la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon pour la durée de l'entente, soit 75 ans. La compensation est de 3,4217 \$ la tonne métrique, représentant une dépense de 133 889 \$ en 2017. La compensation annuelle ne peut être inférieure à 80 000 \$.

Les versements relatifs à des contrats d'entretien et de services totalisent 50 054 \$ et se répartissent comme suit : 2018 à 2020 - 13 780 \$ et 2021 - 8 714 \$.

Société de transport de Lévis

La Société a signé un contrat de transport en commun échéant en juin 2022. Les versements relatifs à ce contrat totalisent 12 611 223 \$ et se répartissent comme suit :

2018 - 2 728 766 \$, 2019 - 2 769 697 \$, 2020 - 2 811 243 \$, 2021 - 2 853 411 \$ et 2022 - 1 448 106 \$.

De plus, la Société a signé un contrat de transport adapté échéant en décembre 2018. Les versements minimums relatifs à ce contrat totalisent 599 641 \$ pour l'exercice 2018.

Les versements relatifs à divers contrats de location, d'entretien et d'autres services, échéant de 2018 à 2022, totalisent 684 329 \$ et se répartissent comme suit :

2018 - 227 754 \$, 2019 - 177 063 \$, 2020 - 112 968 \$, 2021 - 82 642 \$ et 2022 - 83 902 \$.

21. Éventualités

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

a) Cautionnement et garantie

Parc Nautique Lévy (1984) inc.

De plus, la Ville a signé une convention avec Parc Nautique Lévy (1984) inc., selon laquelle elle accepte de cautionner la Corporation pour un montant maximal de 340 000 \$, aux fins de financer le projet d'agrandissement à la Marina. Le solde du cautionnement au 31 décembre 2017 s'élève à 14 192 \$.

Complexe de soccer Honco de Lévis

La Ville s'est engagée, jusqu'en 2027, à verser au Complexe de soccer Honco de Lévis un montant correspondant à tout déficit annuel d'encaisse jusqu'à concurrence d'un montant de 100 000 \$ annuellement. Le déficit annuel d'encaisse correspond aux profits nets plus l'amortissement des immobilisations moins la portion capital du remboursement de la dette moins l'amortissement des apports reportés affectés aux immobilisations.

De plus, la Ville a consenti un cautionnement personnel dégressif des obligations du Complexe de soccer Honco de Lévis pour un montant n'excédant pas la moitié du solde de l'emprunt hypothécaire consenti au montant de 5 500 000 \$ pour la construction du Complexe. Le solde des emprunts au 31 décembre 2017 s'élève à 3 442 448 \$, donc pour un solde de cautionnement consenti par la Ville de 1 721 224 \$.

b) Auto-assurance

En responsabilité civile générale, la Ville couvre elle-même les réclamations jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$ par sinistre. Une réserve financière a d'ailleurs été créée en 2002 afin de niveler sur plusieurs exercices les impacts financiers qui pourraient en résulter.

c) Poursuites

Différentes poursuites et réclamations contre la Ville totalisent environ 58 224 000 \$. De l'avis des procureurs de la Ville, les montants réclamés sont nettement exagérés ou non fondés et la défense de la Ville est considérée comme très sérieuse. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

d) Autres

s.o.

22. Redressement aux exercices antérieurs

Comptabilisation et présentation des revenus antérieurement constatés et affectés dans le fonds réservés parcs, terrains de jeux ou espaces naturels en tant que revenus reportés.

23. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

24. Instruments financiers

S.O.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Réalizations 2016		Budget 2017	Réalizations 2017			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés		
Revenus								
Fonctionnement								
Taxes	1	210 339 923	218 810 786	218 915 355				218 838 328
Compensations tenant lieu de taxes	2	6 304 615	6 292 500	6 429 630				6 429 630
Quotes-parts	3					16 693 636		
Transferts	4	6 238 764	5 616 790	6 142 253		5 760 170		11 902 423
Services rendus	5	8 199 232	8 744 936	8 836 108		8 555 162		17 082 346
Imposition de droits	6	9 215 618	7 929 244	11 032 309				11 032 309
Amendes et pénalités	7	3 863 107	3 790 200	4 067 963				4 067 963
Revenus de placements de portefeuille	8	363 100	379 000	334 903				334 903
Autres revenus d'intérêts	9	1 106 008	933 400	1 128 254		133 496		1 261 750
Autres revenus	10	2 791 584	554 486	2 157 854		261 786		2 419 640
Effet net des opérations de restructuration	11							
	12	248 421 951	253 051 342	259 044 629		31 404 250		273 369 292
Investissement								
Taxes	13	555 718		713 615				713 615
Quotes-parts	14							
Transferts	15	11 875 612	32 378 000	13 352 100		3 179 636		16 531 736
Imposition de droits	16			216 237				216 237
Autres revenus								
Contributions des promoteurs	17	11 790 933	4 020 000	8 975 833				8 975 833
Autres	18	1 398 900	3 028 000	5 960 771		7 368		5 968 139
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux								
	19							
	20	25 621 163	39 426 000	29 218 556		3 187 004		32 405 560
	21	274 043 114	292 477 342	288 263 185		34 591 254		305 774 852
Charges								
Administration générale	22	26 305 088	27 794 081	28 435 208	1 773 510			30 208 718
Sécurité publique	23	49 974 004	53 217 869	53 177 191	2 173 349			55 350 540
Transport	24	40 225 089	38 771 414	44 016 364	14 075 573	27 480 925		71 846 346
Hygiène du milieu	25	39 028 774	39 636 382	40 888 354	17 692 950	3 957 077		59 185 308
Santé et bien-être	26	658 880	2 567 200	2 499 015				2 499 015
Aménagement, urbanisme et développement	27	11 638 512	11 199 692	12 031 625	289 423			12 321 048
Loisirs et culture	28	32 705 557	34 016 710	33 841 677	5 024 299			38 865 976
Réseau d'électricité	29							
Frais de financement	30	12 911 287	13 096 800	12 495 823		1 277 181		13 773 004
Effet net des opérations de restructuration	31							
Amortissement des immobilisations	32	38 572 904	38 572 904	41 029 104	(41 029 104)			
	33	252 020 095	258 873 052	268 414 361		32 715 183		284 049 955
Excédent (déficit) de l'exercice	34	22 023 019	33 604 290	19 848 824		1 876 071		21 724 897

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Réalisations 2016	Budget 2017	Administration	Réalisations 2017	Total
		Administration	Administration	municipale	Organismes	consolidé ¹
		municipale	municipale		contrôlés	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	22 023 019	33 604 290	19 848 824	1 876 071	21 724 897
Moins: revenus d'investissement	2	(25 621 163)	(39 426 000)	(29 218 556)	(3 187 004)	(32 405 560)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(3 598 144)	(5 821 710)	(9 369 732)	(1 310 933)	(10 680 663)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	38 572 904	38 572 904	41 029 104	5 899 865	46 928 969
Produit de cession	5	248 321		133 548	10 798	144 172
(Gain) perte sur cession	6	(197 023)		(104 285)	8 341	(95 944)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	38 624 202	38 572 904	41 058 367	5 919 004	46 977 197
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	316 428		442 172		442 172
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11	316 428		442 172		442 172
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	440 989		501 351		501 351
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	58 521		21 169		21 169
	15	499 510		522 520		522 520
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	4 893 583	3 475 000	4 568 313		4 568 313
Remboursement de la dette à long terme	17	(30 746 350)	(33 520 200)	(33 541 775)	(4 242 848)	(37 784 623)
	18	(25 852 767)	(30 045 200)	(28 973 462)	(4 242 848)	(33 216 310)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(4 858 772)	(3 500 000)	(3 657 225)	(11 855)	(3 669 080)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	217 599	(80 000)	1 868 058	295 188	2 163 246
Excédent de fonctionnement affecté	21	2 735 650	3 878 658	4 209 726		4 209 726
Réserves financières et fonds réservés	22	100 115	(2 256 352)	1 111 829	(5 293)	1 106 536
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(353 243)	(748 300)	(1 050 596)	114 595	(936 001)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(2 158 651)	(2 705 994)	2 481 792	392 635	2 874 427
	26	11 428 722	5 821 710	15 531 389	2 068 791	17 600 006
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	7 830 578		6 161 657	757 858	6 919 343

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Réalizations 2016		Réalizations 2017	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	25 621 163	29 218 556	3 187 004	32 405 560
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations					
Acquisition					
Administration générale	2	(6 315 147)	(4 842 997)	(50 300)	(4 893 297)
Sécurité publique	3	(4 401 840)	(1 855 050)	()	(1 855 050)
Transport	4	(34 284 599)	(39 683 312)	(4 140 079)	(43 823 391)
Hygiène du milieu	5	(33 679 553)	(29 066 541)	((1 322))	(29 065 219)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(49 782)	(884 992)	()	(884 992)
Loisirs et culture	8	(25 483 740)	(16 079 641)	()	(16 079 641)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()
	10	(104 214 661)	(92 412 533)	(4 189 057)	(96 601 590)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	11	(1 228 099)	(3 921 919)	()	(3 921 919)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	12	(780 529)	(717 336)	()	(717 336)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	13	61 838 731	57 468 733	938 124	58 406 857
Affectations					
Activités de fonctionnement	14	4 858 772	3 657 225	11 855	3 669 080
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	15	5 923 850	1 082 500		1 082 500
Excédent de fonctionnement affecté	16	318 048	18 900		18 900
Réserves financières et fonds réservés	17	3 858 232	6 939 655		6 939 655
	18	14 958 902	11 698 280	11 855	11 710 135
	19	(29 425 656)	(27 884 775)	(3 239 078)	(31 123 853)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	(3 804 493)	1 333 781	(52 074)	1 281 707

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2017

		2016		2017	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	15 270 423	6 433 286	1 668 050	8 101 336
Débiteurs (note 5)	2	108 657 818	106 360 003	27 978 632	134 136 505
Prêts (note 6)	3	1 694 187	1 889 004		1 889 004
Placements de portefeuille (note 7)	4	164 672	164 672	4 484 127	4 648 799
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	1 749 500	3 504 900	47 100	3 552 000
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	127 536 600	118 351 865	34 177 909	152 327 644
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10	38 685 910	39 068 000	5 977 822	45 045 822
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	63 627 297	64 049 478	9 906 149	73 753 497
Revenus reportés (note 12)	12	5 800 509	4 674 698	106 675	4 781 373
Dette à long terme (note 13)	13	388 164 607	413 944 136	44 842 238	458 786 374
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	234 700	258 900		258 900
	15	496 513 023	521 995 212	60 832 884	582 625 966
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(368 976 423)	(403 643 347)	(26 654 975)	(430 298 322)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	17	935 241 886	986 596 052	71 042 592	1 057 638 644
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	12 151 451	15 631 198		15 631 198
Stocks de fournitures	19	1 837 250	1 894 999	228 287	2 123 286
Autres actifs non financiers (note 17)	20	1 787 958	1 282 253	301 329	1 583 582
	21	951 018 545	1 005 404 502	71 572 208	1 076 976 710
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	11 467 647	8 865 126	(1 879 871)	6 985 255
Excédent de fonctionnement affecté	23	6 964 936	3 825 512	894 667	4 720 179
Réserves financières et fonds réservés	24	10 845 214	10 172 851	184 689	10 357 540
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(33 354 574)	(33 253 989)	(474 575)	(33 728 564)
Financement des investissements en cours	26	(32 006 634)	(33 442 405)	(545 080)	(33 987 485)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	618 125 533	645 594 060	46 737 403	692 331 463
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	582 042 122	601 761 155	44 917 233	646 678 388

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
Rémunération	1	96 991 998	97 257 635	107 042 670	101 790 391
Charges sociales	2	24 127 910	23 768 726	25 980 491	24 660 939
Biens et services	3	61 208 391	68 765 613	80 640 594	76 511 284
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4	10 873 711	10 104 714	10 828 203	10 711 591
D'autres organismes municipaux	5				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	1 100 689	1 141 748	1 608 406	1 740 333
D'autres tiers	7				924
Autres frais de financement	8	1 122 400	1 249 361	1 336 395	1 875 692
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9	12 757 107	14 101 580	507 378	665 908
Transferts	10				
Autres	11	3 712 642	3 823 888	610 144	543 915
Autres organismes					
Transferts	12	4 821 811	5 353 528	5 353 528	4 517 296
Autres	13		23 938	831 463	970 136
Amortissement des immobilisations	14	38 572 904	41 029 104	46 928 969	44 018 461
Autres					
- Récla.dommage et intérêt	15	400 000	1 070 065	1 070 065	(509 855)
- Aide fin.contribution	16	3 141 621	703 935	703 935	1 591 496
- Créance douteuse ou irréc.	17	41 868	20 526	607 714	723 203
	18	258 873 052	268 414 361	284 049 955	269 811 714

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 6 985 255	9 258 424
Excédent de fonctionnement affecté	2 4 720 179	7 729 905
Réserves financières et fonds réservés	3 10 357 540	11 011 911
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (33 728 564) (33 861 033)
Financement des investissements en cours	5 (33 987 485)	(32 490 561)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6 692 331 463	663 434 810
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	
	8 646 678 388	625 083 456
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté		
Administration municipale	9 8 865 126	11 467 647
Organismes contrôlés ¹	10 (1 879 871)	(2 209 223)
	11 6 985 255	9 258 424
Excédent de fonctionnement affecté		
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale		
- Ex-municipalité	12 220 796	227 156
- Affectation exercices suivants	13 1 660 000	3 601 000
- Cession actifs	14 706 359	749 235
- Aff.projets act.fin.non term.	15 1 238 357	2 387 545
-	16	
-	17	
-	18	
-	19	
-	20	
	21 3 825 512	6 964 936
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés		
- Activités après fermeture	22 894 667	764 969
-	23	
-	24	
	25 894 667	764 969
	26 4 720 179	7 729 905
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
- Fonds auto ass.Franchise ass.	27 1 061 048	782 402
- Développement du territoire	28 1 849 636	3 812 949
- Réserve pouvoir régime de retr	29 662 403	652 710
- Cours d'eau,lutte criminalité	30 502 194	475 974
- Dénéigement,énergie,ass.temp.	31 675 744	673 886
	32 4 751 025	6 397 921
Réserves financières - Organismes contrôlés		
- Cours d'eau,lutte criminalité	33 171 169	137 983
-	34	
-	35	
	36 171 169	137 983
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	37 605 208	1 246 868
Organismes contrôlés	38	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	39 453 827	618 339
Organismes contrôlés	40	
Montant non réservé		
Administration municipale	41 2 472 285	1 050 528
Organismes contrôlés	42 13 520	28 714
Fonds local d'investissement (note 18)	43 462 974	372 544
Fonds local de solidarité (note 19)	44 50 104	58 009
Autres		
-FDE + FLI ville	45 1 377 428	1 101 005
-	46	
	47 5 435 346	4 476 007
	48 10 357 540	11 011 911

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (688 300)	(803 100)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ()	()
Autres	52 (1 826 200)	(2 010 700)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 ()	()
	54 (2 514 500)	(2 813 800)
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 (402 944)	(424 139)
Frais d'assainissement des sites contaminés	56 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 ()	()
Autres	58 ()	()
-	59 ()	()
	60 (2 917 444)	(3 237 939)
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 (85 526)	(138 784)
Intérêts sur la dette à long terme	62 (13 269)	(20 455)
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	64 ()	()
Mesure relative aux frais reportés	65 (652 009)	(978 014)
Autres	66 ()	()
-	67 ()	()
	68 (750 804)	(1 137 253)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 (8 439 008)	(8 228 516)
Frais d'émission de la dette à long terme	70 ()	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 (1 927 240)	(1 867 240)
Autres		
- Finan. activité de fonctionnem	72 (21 861 282)	(21 223 537)
- Dette à long terme liée au FDE	73 (415 000)	(340 000)
	74 (32 642 530)	(31 659 293)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75 635 689	421 744
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76	
Prêts aux entrepreneurs et placements de portefeuille à titre d'investissement dans le cadre du FLI et du FLS	77 1 662 755	1 630 020
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres		
- FDE + FLI Ville	79 283 770	121 688
	80 2 582 214	2 173 452
	81 (33 728 564)	(33 861 033)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	82 18 536 912	11 518 768
Investissements à financer	83 (52 524 397) (44 009 329)
	84 (33 987 485)	(32 490 561)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	85 1 057 638 644	1 008 014 425
Propriétés destinées à la revente	86 15 631 198	12 151 451
Prêts	87 1 889 004	1 694 187
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88 164 672	164 672
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89	
	90 1 075 323 518	1 022 024 735
Ajustements aux éléments d'actif	91	
	92 1 075 323 518	1 022 024 735
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	93 (458 786 374) (438 245 203)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 (5 098 986) (4 980 569)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95 52 003 917	55 058 619
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96 29 732 992	30 081 490
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97 224 164	370 815
	98 (381 924 287) (357 714 848)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 (1 067 768) (875 077)
	100 (382 992 055) (358 589 925)
	101 692 331 463	663 434 810

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>3</u>	2 <u>1</u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Description générale des Régimes de retraite enregistrés

Les régimes de retraite à prestations déterminées ont pour but d'accumuler les sommes nécessaires au versement de rentes viagères aux employés lors de leur retraite. Celles-ci sont calculées en fonction du nombre d'années de service et d'un pourcentage préétabli de la rémunération. Les paramètres servant à fixer la rente varient d'un régime à l'autre.

Depuis 2006, les groupes des Cadres, Professionnels, Cols Blancs, Cols Bleus et Policiers cotisent dans le nouveau régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis qui a été créé le 1er janvier 2004. Les pompiers cotisent, depuis 2010, dans le régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (régime de l'ex-Ville de Lévis).

Le régime de retraite à prestations déterminées de la Société de transport de Lévis est en vigueur depuis le 1er janvier 2011 et s'applique au personnel cadre et professionnel non syndiqué.

Description du Régime supplémentaire de retraite

Le régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés (RSR) de la Ville de Lévis est entré en vigueur le 1er janvier 2011. L'objectif du RSR est de permettre à certains cadres supérieurs désignés de la Ville de recevoir des prestations de retraite supplémentaires en excédent de celles qui sont prévues aux termes du régime de base.

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (Loi). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (service antérieur) et le service qui s'accumule à compter de cette date (service postérieur). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés. Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (régimes avec report). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2017.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans en être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs);
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée).

Pour le service postérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi;
- Partage à 50/50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la municipalité;
- Partage à 50/50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité;
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10 % de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité).

Application de la Loi aux régimes de la Ville et ses entités consolidées

La Ville participe à un régime de retraite visé par la Loi. Le processus de négociation avait été amorcé au cours de l'exercice 2016 et s'est poursuivi en 2017. Le 8 mai 2017, la majorité des groupes de participants ont signé des ententes de restructuration avec la ville. Toutefois, un groupe de participants au régime n'a toujours pas d'entente de restructuration avec la ville.

Ainsi, le régime n'ayant pas été restructuré en totalité, l'employeur a poursuivi le versement des contributions déterminées lors de la dernière évaluation actuarielle déposée auprès de Retraite Québec. Les contributions versées en excédent des taux déterminés dans les lettres d'entente sont constatées comme contributions payées d'avance.

Seule la mise en place d'un fonds de stabilisation, à compter du 8 mai 2017, a un effet sur les résultats de l'exercice. Les cotisations au fonds de stabilisation s'élèvent à 407 914 \$ pour 2017. En conformité avec les directives du MAMOT, les cotisations de l'employeur versées au fonds de stabilisation durant l'exercice ont été ajoutées au coût des services rendus de l'employeur aux fins de comptabilisation.

La constatation initiale des effets de la Loi avait été effectuée en conformité avec les directives du MAMOT. En vertu des paramètres des ententes, notamment un partage du déficit à 45 % pour les employés actifs et l'abolition de l'indexation automatique au 31 décembre 2013, aucun solde résiduel de l'effet initial de l'application de la Loi ne doit être constaté au courant de l'exercice 2017, année de la conclusion des ententes.

La négociation avec le groupe de participants n'ayant pas d'entente se poursuivra en 2018, en attendant une audience devant l'arbitre nommé dans le dossier.

Pour l'exercice 2017, il y a eu suspension partielle de l'indexation des rentes des participants retraités :

- Incidence sur le coût des services passés : (2 483 500 \$);
- Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie : 2 483 500 \$.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Prestations**Régimes de retraite enregistrés**

À compter de la date de sa retraite normale, chaque participant a droit à une rente normale dont le montant varie en fonction du régime auquel il a participé et de la fonction qu'il occupe.

Ces prestations sont en général basées sur le salaire final moyen, sauf dans le cas d'un régime inactif qui tient compte du salaire de chaque année de contribution, redressé en fonction d'une indexation. Le pourcentage préétabli est de 2 % par année de service. Il peut être réduit, selon le régime et le groupe d'employés, d'un pourcentage du maximum des gains admissibles fixé par Retraite Québec.

Enfin, pour certains groupes d'employés, des prestations de raccordement peuvent être accordées entre la date de retraite anticipée et la date normale de retraite.

Régime supplémentaire de retraite

Le participant qui prend sa retraite à sa date de retraite normale a droit à une rente annuelle qui commence à lui être versée à compter de sa date de retraite normale.

Le montant de cette rente est égal à :

- a) 2 % de son salaire final moyen multiplié par sa période de service crédité;
moins
- b) le montant de la rente qui lui est payable à compter de sa date de retraite normale en vertu des dispositions du régime de base, en supposant que cette rente soit payable selon le mode normal de versement prévu au régime de base.

Politiques de capitalisation et de placement

Régimes à prestations déterminées : Les politiques de capitalisation et de placement varient d'un régime à l'autre, selon les choix des comités de retraite et en fonction des dispositions des régimes.

Études actuarielles

Tous les régimes font l'objet d'une évaluation actuarielle à tous les trois ans, préparée par des actuaires, en fonction des dispositions légales applicables à ces types de régimes de retraite. Les dernières évaluations sont en date du 31 décembre 2015 pour les régimes de la Ville et en date du 31 décembre 2016 pour celui de la Société de transport de Lévis.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 1 590 400	(348 400)
Charge de l'exercice	4 (10 659 300)	(10 853 200)
Cotisations versées par l'employeur	5 12 362 000	12 792 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 <u>3 293 100</u>	<u>1 590 400</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 331 740 700	292 440 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (<u>337 713 200</u>)	(<u>307 081 300</u>)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (5 972 500)	(14 641 200)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 <u>9 265 600</u>	<u>16 231 600</u>
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 3 293 100	1 590 400
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 <u>3 293 100</u>	<u>1 590 400</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 <u>3</u>	<u>4</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 82 690 000	292 440 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (<u>88 662 500</u>)	(<u>307 081 300</u>)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (<u>5 972 500</u>)	(<u>14 641 200</u>)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 17 121 400	14 904 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 (2 483 500)	(5 127 700)
	20 <u>14 637 900</u>	<u>9 776 300</u>
Cotisations salariales des employés	21 (8 359 800)	(6 772 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (<u>18 900</u>)	(<u>18 800</u>)
	23 6 259 200	2 985 500
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 1 316 900	1 645 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25 2 483 500	5 127 700
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29	
-	30	
-	31	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	<u>10 059 600</u>	<u>9 758 200</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 <u>17 882 500</u>	<u>16 800 400</u>
Rendement espéré des actifs	33 (<u>17 282 800</u>)	(<u>15 705 400</u>)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 599 700	1 095 000
Charge de l'exercice	35 <u>10 659 300</u>	<u>10 853 200</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36 27 727 000	25 096 200
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (17 282 800)	(15 705 400)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38 10 444 200	9 390 800
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39 (7 278 600)	(7 024 900)
Prestations versées au cours de l'exercice	40 9 167 100	8 783 500
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41 344 431 400	307 645 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43 243 800	249 900
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44 5 055 000	2 628 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 3 544 000	1 208 600
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 14	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,80 %	5,80 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,80 %	5,80 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,20 %	3,20 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,20 %	2,20 %
Autres hypothèses économiques		
-	51	
-	52	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53	54
Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements		
	2017	2016
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()	()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	73 ()	()
	74	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	75	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	76	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	78	
Variation de la provision pour moins-value	79	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016	
Autres			
-	80		
-	81		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84 (_____)	(_____)	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 (_____)	(_____)	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite <u>capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques			
-	103		
-	104		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 105 3

Description des régimes et autres renseignements**Société de transport de Lévis**

Les employés de garage participent à un régime de retraite à cotisations déterminées administré par le Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Les employés cotisent au régime à un taux de 5,5 % et l'employeur y contribue à un taux de 10,5 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les chauffeurs participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite des employés municipaux du Québec. Les employés cotisent au régime à un taux de 6,765 % et l'employeur y contribue à un taux de 6,915 % du salaire régulier, incluant la cotisation au fonds de stabilisation. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les employés de bureau syndiqués participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ. Les employés cotisent au régime à un taux de 3 % et l'employeur y contribue à un taux de 6 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

	2017	2016
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	106 <u>445 865</u>	<u>430 656</u>

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 107 2

Description des régimes et autres renseignements**Ville de Lévis**

La Ville participe à un REER collectif établi au bénéfice des brigadiers scolaires. Sa contribution est de 7 %, tout comme celle des employés.

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

La Régie contribue au régime enregistré d'épargne-retraite collectif des employés pour un montant équivalent à 4 % de leur salaire brut annuel. Le pourcentage est porté à 6 % après quatre années de service continu et à 8 % ou 9 % après neuf années de service continu. La contribution de l'employeur est conditionnelle à ce que les employés participent audit régime dans les mêmes proportions.

	2017	2016
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	108 <u>62 606</u>	<u>61 993</u>

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM)

109	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui
110	<input type="checkbox"/>	Non

		2017	2016
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice	111	<u>17</u>	<u>17</u>

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice, telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2017	2016
Cotisations des élus au RREM	112	<u>61 700</u>	<u>61 303</u>
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	113	207 931	206 592
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	114	<u>91 012</u>	<u>94 122</u>
	115	<u>298 943</u>	<u>300 714</u>

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2017

Administration municipale

Dette à long terme	1	418 814 329
--------------------	---	-------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	51 800 719
---------------------------------------	---	------------

Activités de fonctionnement à financer	3	2 685 375
--	---	-----------

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé	7	3 632 471
-------------------	---	-----------

Débiteurs	8	31 462 239
-----------	---	------------

Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
---	---	--

Autres montants	10	2 342 240
-----------------	----	-----------

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	18 358 314
--	----	------------

Autres		
--------	--	--

-	12	
---	----	--

-	13	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	417 505 159
---	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	25 074 433
--	----	------------

Endettement net à long terme	16	442 579 592
------------------------------	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	17	
---------------------------------	----	--

Communauté métropolitaine	18	720 809
---------------------------	----	---------

Autres organismes	19	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	20	443 300 401
------------------------------------	----	-------------

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
---	----	--

Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
--	----	--

	23	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	24	443 300 401
---	----	-------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus)	26	
---	----	--

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>	<u>Administration municipale</u>		<u>Données consolidées</u>	
		Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	141 433 774	141 356 747	135 550 287
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	34 899 090	34 899 090	31 925 640
Activités de fonctionnement	3	(126)	(126)	(1 106)
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5	8 673 908	8 673 908	8 578 929
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	185 006 646	184 929 619	176 053 750
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	11 550 452	11 550 452	11 636 753
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12	8 161 123	8 161 123	7 986 729
Matières résiduelles	13	12 383 480	12 383 480	12 843 997
Autres				
-Fosses septiques	14	248 824	248 824	242 785
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17	773 278	773 278	693 204
Service de la dette	18	791 552	791 552	808 790
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20	713 615	713 615	555 718
	21	34 622 324	34 622 324	34 767 976
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	34 622 324	34 622 324	34 767 976
	26	219 628 970	219 551 943	210 821 726

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations	Réalisations	Réalisations
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		2017	2017	2016
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	167 637	167 637	165 208
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28	16 897	16 897	19 218
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31	184 534	184 534	184 426
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	2 043 041	2 043 041	1 873 732
Cégeps et universités	33	887 779	887 779	918 642
Écoles primaires et secondaires	34	2 377 682	2 377 682	2 429 286
	35	5 308 502	5 308 502	5 221 660
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	5 493 036	5 493 036	5 406 086
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41	399 817	399 817	397 391
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42	7 174	7 174	7 425
Taxes d'affaires	43			
	44	406 991	406 991	404 816
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45	77 027	77 027	73 915
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46	452 576	452 576	
	47	529 603	529 603	73 915
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			419 798
	50			419 798
	51	6 429 630	6 429 630	6 304 615

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52	13 751	13 751	15 454
Sécurité publique				
Police	53	249 035	249 035	151 878
Sécurité incendie	54	2 470	2 470	5 336
Sécurité civile	55	38 725	38 725	244 704
Autres	56			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	299 608	299 608	309 783
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60		2 749 548	2 805 888
Transport adapté	61		1 028 943	1 012 476
Transport scolaire	62			
Autres	63		466 658	536 365
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66	51 128	51 128	
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67	428 020	428 020	445 419
Réseau de distribution de l'eau potable	68	122 736	122 736	118 577
Traitement des eaux usées	69	108 804	108 804	115 198
Réseaux d'égout	70	78 316	78 316	81 255
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71	1 588 858	1 588 858	1 431 218
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73	24 055	24 055	33 198
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			
Autres	78			
Santé et bien-être				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81	(5 000)	(5 000)	9 946
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82	5 000	5 000	5 000
Rénovation urbaine	83	186 314	186 314	144 683
Promotion et développement économique	84	3 532	3 532	3 832
Autres	85	68 286	68 286	15 702
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86	53 174	53 174	74 330
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	441 508	441 508	443 038
Autres	88	151 089	151 089	115 254
Réseau d'électricité	89			
	90	3 909 409	8 154 558	8 118 534

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)		2017	2017	2016
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96	7 437 533	7 437 533	2 141 017
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		3 179 636	4 869 049
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106			8 441
Réseau de distribution de l'eau potable	107	605 066	605 066	5 290 180
Traitement des eaux usées	108	402 062	402 062	360 603
Réseaux d'égout	109	208 193	208 193	943 802
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123	1 550 204	1 550 204	2 224 067
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125	3 149 042	3 149 042	807 502
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			100 000
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	13 352 100	16 531 736	16 744 661

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134	1 701 345	1 701 345	1 857 823
Fonds de développement des territoires	135	531 499	531 499	617 136
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	136		1 515 021	1 497 612
Autres	137			
	138	2 232 844	3 747 865	3 972 571
TOTAL DES TRANSFERTS	139	19 494 353	28 434 159	28 835 766

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142			
	143			
Sécurité publique				
Police	144	1 168 228	1 168 228	972 790
Sécurité incendie	145			
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	1 168 228	1 168 228	972 790
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152		308 828	539 400
Autres	153			
	154		308 828	539 400
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155			2 218
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167			2 218
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	1 168 228	1 477 056	1 514 408

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	182	11 864	11 864	
Évaluation	183	93 180	93 180	
Autre	184	334 151	334 151	533 318
	185	439 195	439 195	533 318
Sécurité publique				
Police	186	158 860	158 860	
Sécurité incendie	187	398 958	398 958	
Sécurité civile	188			
Autres	189			657 157
	190	557 818	557 818	657 157
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	191	201 898	201 898	
Enlèvement de la neige	192	1 024 932	1 024 932	
Autres	193	114 115	114 115	1 625 430
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	194	92 966	6 983 690	6 567 189
Transport adapté	195		318 157	327 145
Transport scolaire	196			
Autres	197		19 208	23 058
Autres	198			
	199	1 433 911	8 662 000	8 542 822
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	200			
Réseau de distribution de l'eau potable	201	673 813	666 347	
Traitement des eaux usées	202			
Réseaux d'égout	203	673 812	666 347	
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	204	162 344	162 344	
Matières recyclables	205	256 027	256 027	
Autres	206			
Cours d'eau	207	557	557	
Protection de l'environnement	208	59 399	59 399	
Autres	209		724 252	1 912 123
	210	1 825 952	2 535 273	1 912 123
Santé et bien-être				
Logement social	211			
Sécurité du revenu	212			
Autres	213			
	214			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	215	161 252	161 252	
Rénovation urbaine	216			
Promotion et développement économique	217	134 423	134 423	
Autres	218	448 745	448 745	707 037
	219	744 420	744 420	707 037
Loisirs et culture				
Activités récréatives	220	2 453 383	2 453 383	
Activités culturelles				
Bibliothèques	221	72 774	72 774	
Autres	222	140 427	140 427	2 426 001
	223	2 666 584	2 666 584	2 426 001
Réseau d'électricité	224			
	225	7 667 880	15 605 290	14 778 458
TOTAL DES SERVICES RENDUS	226	8 836 108	17 082 346	16 292 866

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	227	1 804 220	1 804 220	1 603 269
Droits de mutation immobilière	228	9 228 089	9 228 089	7 401 465
Droits sur les carrières et sablières	229	216 237	216 237	210 884
Autres	230			
	231	11 248 546	11 248 546	9 215 618
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	232	4 067 963	4 067 963	3 863 107
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	233	334 903	334 903	363 100
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	234	1 128 254	1 261 750	1 223 906
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	235	104 285	95 944	190 630
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	236	1 244 426	1 244 426	1 216 422
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	237		29 624	10 194
Contributions des promoteurs	238	8 975 833	8 975 833	12 390 933
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	239			
Contributions des organismes municipaux	240		6 808	200 807
Autres contributions	241	5 960 771	5 960 771	1 398 900
Autres	242	809 143	1 050 206	1 055 341
	243	17 094 458	17 363 612	16 463 227
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	244			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2017			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2017	2016
Non audité						
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	2 789 459	80 661	2 870 120	2 870 120	2 837 372
Greffé et application de la loi	2	6 142 577	190 819	6 333 396	6 333 396	5 176 264
Gestion financière et administrative	3	10 406 593	693 703	11 100 296	11 100 296	10 944 887
Évaluation	4	3 139 723	76 898	3 216 621	3 216 621	4 192 402
Gestion du personnel	5	2 667 930	52 869	2 720 799	2 720 799	2 770 466
Autres						
- Administration générale-autres	6	3 288 926	678 560	3 967 486	3 967 486	2 009 415
-	7					
	8	28 435 208	1 773 510	30 208 718	30 208 718	27 930 806
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	31 999 538	1 054 585	33 054 123	33 054 123	31 316 595
Sécurité incendie	10	19 736 954	1 118 764	20 855 718	20 855 718	19 194 287
Sécurité civile	11	160 550		160 550	160 550	346 807
Autres	12	1 280 149		1 280 149	1 280 149	1 222 406
	13	53 177 191	2 173 349	55 350 540	55 350 540	52 080 095
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	7 508 556	12 050 968	19 559 524	19 320 818	17 456 249
Enlèvement de la neige	15	21 002 747	1 048 586	22 051 333	22 051 333	20 627 282
Éclairage des rues	16	1 379 269	164 667	1 543 936	1 543 936	1 513 158
Circulation et stationnement	17	770 855		770 855	770 855	744 925
Transport collectif						
Transport en commun	18	13 354 937	3 932	13 358 869	27 351 984	27 020 233
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21		807 420	807 420	807 420	766 282
	22	44 016 364	14 075 573	58 091 937	71 846 346	68 128 129

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2017			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2017	2016
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	4 050 123	2 743 264	6 793 387	6 793 387	6 801 774
Réseau de distribution de l'eau potable	24	9 020 362	4 589 923	13 610 285	13 610 285	13 105 045
Traitement des eaux usées	25	2 797 460	3 449 547	6 247 007	6 247 007	5 995 127
Réseaux d'égout	26	6 761 898	5 704 695	12 466 593	12 466 593	11 467 281
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	6 104 358		6 104 358	6 104 358	5 856 731
Élimination	28	5 100 052	997 692	6 097 744	6 701 748	6 838 261
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	1 522 331		1 522 331	1 522 331	1 542 366
Tri et conditionnement	30	1 247 226		1 247 226	1 247 226	1 263 973
Matières organiques						
Collecte et transport	31	977 950		977 950	977 950	1 014 356
Traitement	32	1 017 866		1 017 866	1 017 866	1 055 758
Matériaux secs	33	322 891		322 891	322 891	324 463
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	239 433		239 433	239 433	195 348
Protection de l'environnement	38	1 484 510		1 484 510	1 484 510	1 353 365
Autres	39	241 894	207 829	449 723	449 723	430 403
	40	40 888 354	17 692 950	58 581 304	59 185 308	57 244 251
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41	2 354 015		2 354 015	2 354 015	513 880
Sécurité du revenu	42					
Autres	43	145 000		145 000	145 000	145 000
	44	2 499 015		2 499 015	2 499 015	658 880
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	6 432 179	256 944	6 689 123	6 689 123	6 305 044
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46	25 000		25 000	25 000	25 000
Autres biens	47	35 537		35 537	35 537	211 658
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	4 292 655	2 621	4 295 276	4 295 276	4 577 067
Tourisme	49	804 082	29 858	833 940	833 940	477 637
Autres	50	442 172		442 172	442 172	
Autres	51					316 428
	52	12 031 625	289 423	12 321 048	12 321 048	11 912 834

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2017			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2017	2016
Non audité						
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	5 321 200	850 389	6 171 589	6 171 589	5 921 878
Patinoires intérieures et extérieures	54	3 549 716	53 560	3 603 276	3 603 276	3 636 780
Piscines, plages et ports de plaisance	55	2 476 819	109 107	2 585 926	2 585 926	2 532 525
Parcs et terrains de jeux	56	12 678 714	2 446 300	15 125 014	15 125 014	14 835 790
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58		327 549	327 549	327 549	
Autres	59	193 753	310 905	504 658	504 658	470 249
	60	24 220 202	4 097 810	28 318 012	28 318 012	27 397 222
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	5 051 547	145 685	5 197 232	5 197 232	4 625 953
Bibliothèques	62	4 569 097	618 068	5 187 165	5 187 165	5 328 527
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64	831	348	1 179	1 179	348
Autres	65		162 388	162 388	162 388	176 129
	66	9 621 475	926 489	10 547 964	10 547 964	10 130 957
	67	33 841 677	5 024 299	38 865 976	38 865 976	37 528 179
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ						
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	69	10 467 157		10 467 157	11 495 141	11 541 629
Autres frais	70	779 305		779 305	941 468	911 219
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71	596 300		596 300	599 700	1 095 000
Autres	72	653 061		653 061	736 695	780 692
	73	12 495 823		12 495 823	13 773 004	14 328 540
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION						
	74					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS						
	75	41 029 104	(41 029 104)			

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	25
Taux global de taxation réel	26
Autres renseignements financiers non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	28
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	28
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	28
Analyse de la dette à long terme consolidée	29
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	30
Analyse de la rémunération non consolidée	31
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	31
Frais de financement non consolidés par activités	32
Rémunération des élus	33
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	34
Questionnaire	35

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit du taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 de la Ville de Lévis. Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (exigences légales).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'un taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur l'établissement du taux global de taxation réel afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, le taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 de la Ville de Lévis a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1).

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL (suite)

Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.



Yves Denis, vérificateur général de la ville de Lévis¹

Lévis, Canada
Le 11 mai 2018

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes	1	219 628 970
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	_____
Ajouter		
Revenus de taxes de l'exercice 2017 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	704 175
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	
Déduire		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	47 342 365
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	773 278
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	_____
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	<u>172 217 502</u>

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1 ^{er} janvier 2017 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	17 760 553 850
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2017 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	<u>18 039 456 650</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	<u>17 900 005 250</u>

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2017
(Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)

14 , / 100 \$

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées		
		municipale	Réalisations	Réalisations	
		Réalisations	2017	2016	
		2017			
IMMOBILISATIONS					
Infrastructures					
	Conduites d'eau potable	1	12 109 885	12 109 885	12 444 440
	Usines de traitement de l'eau potable	2			2 862 944
	Usines et bassins d'épuration	3	1 747 377	1 747 377	5 356 119
	Conduites d'égout	4	14 595 908	14 595 908	11 453 304
	Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	7 769	6 447	734 083
	Chemins, rues, routes et trottoirs	6	34 954 267	34 954 267	28 837 393
	Ponts, tunnels et viaducs	7	1 099 116	1 099 116	3 043 469
	Systèmes d'éclairage des rues	8	326 710	326 710	265 127
	Aires de stationnement	9	45 685	45 685	86 200
	Parcs et terrains de jeux	10	2 469 482	2 469 482	1 477 764
	Autres infrastructures	11	1 524 075	1 651 427	4 044 548
	Réseau d'électricité	12			
Bâtiments					
	Édifices administratifs	13	2 015 623	3 101 093	6 986 968
	Édifices communautaires et récréatifs	14	8 552 960	8 552 960	16 194 466
	Améliorations locatives	15			
Véhicules					
	Véhicules de transport en commun	16		2 595 934	4 813 165
	Autres	17	3 774 608	3 774 608	3 758 412
	Ameublement et équipement de bureau	18	3 257 035	3 307 336	2 803 598
	Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 328 516	1 659 838	2 368 352
	Terrains	20	4 603 517	4 603 517	2 859 407
	Autres	21			
		22	92 412 533	96 601 590	110 389 759

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement					
	Conduites d'eau potable	23	6 680 022	6 680 022	5 518 652
	Usines de traitement de l'eau potable	24			12 832
	Usines et bassins d'épuration	25	17 383	17 383	62 203
	Conduites d'égout	26	8 865 346	8 865 346	4 663 471
	Autres infrastructures	27	24 802 512	24 823 630	19 742 181
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)					
	Conduites d'eau potable	28	5 429 863	5 429 863	6 925 788
	Usines de traitement de l'eau potable	29			2 850 112
	Usines et bassins d'épuration	30	1 729 994	1 729 994	5 293 916
	Conduites d'égout	31	5 730 562	5 730 562	6 789 833
	Autres infrastructures	32	15 624 592	15 729 504	18 746 403
	Autres immobilisations	33	23 532 259	27 595 286	39 784 368
		34	92 412 533	96 601 590	110 389 759

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017***Non audité*

		2017	2016
Rémunération	35	1 827 859	1 413 222
Charges sociales	36	343 255	216 554
Biens et services	37	89 265 138	102 080 292
Frais de financement	38	689 715	456 608
Autres	39	286 566	47 985
	40	92 412 533	104 214 661

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	749 236	358 602	401 479	706 359
Réserves financières et fonds réservés	3	1 668 870	2 084 891	827 649	2 926 112
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	88 587 449	11 997 275	6 984 769	93 599 955
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	294 954 359	46 921 018	29 568 600	312 306 777
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	385 959 914	61 361 786	37 782 497	409 539 203
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	55 058 618	3 680 676	6 735 377	52 003 917
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12	55 058 618	3 680 676	6 735 377	52 003 917
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	13				
	14	55 058 618	3 680 676	6 735 377	52 003 917
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec ¹⁵					
Prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement	16	1 547 037	327 500		1 874 537
Autres	17	660 203	(192 500)		467 703
	18	57 265 858	3 815 676	6 735 377	54 346 157
	19	443 225 772	65 177 462	44 517 874	463 885 360
Dettes en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dettes à long terme	22	443 225 772	65 177 462	44 517 874	463 885 360

Note

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>		Administration municipale		Données consolidées	
			Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
Administration générale					
	Greffe et application de la loi	1			
	Évaluation	2			
	Autres	3			
Sécurité publique					
	Police	4			
	Sécurité incendie	5			
	Sécurité civile	6			
	Autres	7			
Transport					
	Réseau routier	8			
	Transport collectif	9	13 355 496		
	Autres	10			
Hygiène du milieu					
	Eau et égout	11			
	Matières résiduelles	12			
	Cours d'eau	13			
	Protection de l'environnement	14			
	Autres	15			
Santé et bien-être					
	Logement social	16			
	Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement					
	Aménagement, urbanisme et zonage	18	746 084	507 378	665 908
	Rénovation urbaine	19			
	Promotion et développement économique	20			
	Autres	21			
Loisirs et culture					
	Activités récréatives	22			
	Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité					
		24			
		25	14 101 580	507 378	665 908

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	130,84	35,00	259 863,00	15 727 816	4 154 895	19 882 711
Professionnels	2	139,01	35,00	256 543,00	12 638 306	3 494 139	16 132 445
Cols blancs	3	393,64	32,50	718 226,00	22 011 887	4 696 011	26 707 898
Cols bleus	4	325,57	40,00	710 247,00	20 461 492	4 669 776	25 131 268
Policiers	5	162,04	40,00	342 655,00	15 777 724	4 390 767	20 168 491
Pompiers	6	135,00	40,00	291 126,00	11 495 289	2 318 362	13 813 651
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	1 286,10		2 578 660,00	98 112 514	23 723 950	121 836 464
Élus	9	16,00			972 980	388 031	1 361 011
	10	1 302,10			99 085 494	24 111 981	123 197 475

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	428 020				428 020
Réseau de distribution de l'eau potable	13	122 736	161 519	443 547		727 802
Traitement des eaux usées	14	108 804	113 547	288 515		510 866
Réseaux d'égout	15	78 316	122 146	86 047		286 509
Autres	16	5 404 377	10 587 409	1 549 370		17 541 156
	17	6 142 253	10 984 621	2 367 479		19 494 353

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Non audité

		2017	2016
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2	30 966	50 151
Autres	3	1 548 956	1 471 015
	4	1 579 922	1 521 166
Sécurité publique			
Police	5	169 382	254 503
Sécurité incendie	6	365 101	400 178
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	534 483	654 681
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	4 502 954	4 523 382
Enlèvement de la neige	11	52 007	79 910
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14	30 083	27 627
	15	4 585 044	4 630 919
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	902 603	918 185
Réseau de distribution de l'eau potable	17	992 116	1 004 925
Traitement des eaux usées	18	1 346 279	1 397 449
Réseaux d'égout	19	630 794	548 186
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	272 161	293 422
Matières recyclables	21	2 100	3 405
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	1 348	1 675
Autres	25		57
	26	4 147 401	4 167 304
Santé et bien-être			
Logement social	27	35 622	61 171
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30	35 622	61 171
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	173 744	241 898
Rénovation urbaine	32	459 866	508 153
Promotion et développement économique	33	146 681	174 715
Autres	34	44 991	48 146
	35	825 282	972 912
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	494 912	572 865
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	53 372	59 531
Autres	38	239 785	270 738
	39	788 069	903 134
Réseau d'électricité			
	40		
	41	12 495 823	12 911 287

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Maire - G. Lehouillier (1 jan au 31 déc)	144 725	16 476
Dist 1 - M. Fortier (1 jan au 31 déc)	78 242	16 476
Dist 2 - C. Genest (1 jan au 31 déc)	37 743	16 476
Dist 3 - R. Fortin (1 jan au 19 nov)	27 946	13 973
Dist 3 - I. Demers (19 nov au 31 déc)	3 684	1 842
Dist 4 - R. Lamontagne (1 jan au 31 déc)	58 960	16 476
Dist 5 - M. Patry (1 jan au 19 nov)	27 946	13 973
Dist 5 - K. Lavertu (19 nov au 31 déc)	3 684	1 842
Dist 6 - M. Turner (1 jan au 31 déc)	58 960	16 476
Dist 7 - G. Dumoulin (1 jan au 31 déc)	85 627	16 476
Dist 8 - J-P. Bazinet (1 jan au 25 oct)	68 911	13 452
Dist 8 - K. Laflamme (25 oct au 31 déc)	5 858	2 929
Dist 9 - B. Duchesneau (1 jan au 31 déc)	37 743	16 476
Dist 10 - P. Lainesse (1 jan au 25 oct)	25 783	12 892
Dist 10 - S. Dorval (25 oct au 31 déc)	5 858	2 929
Dist 11 - S. Côté (1 jan au 31 déc)	61 909	16 476
Dist 12 - J. Jones (1 jan au 31 déc)	84 405	16 476
Dist 13 - R. Maranda (1 jan au 19 nov)	84 939	14 580
Dist 13 - A. Landry (19 nov au 31 déc)	3 684	1 842
Dist 14 - F. Paradis (1 jan au 31 déc)	31 580	15 790
Dist 15 - A. Jeffrey (1 jan au 31 déc)	34 794	16 476
Prés STL - M. Patry (1 jan au 19 nov)	26 814	
Prés STL - M. Fortier (27 nov au 31 déc)	4 327	

Note

Élections le 5 novembre 2017

Allocation de dépenses : Le montant maximum pour 2017 est de 16 476 \$.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>	2017		2016
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	()	()
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	()	()
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	()	()
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?			
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27, S28, S39 et S41, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
4. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	12 <input checked="" type="checkbox"/>	13 <input type="checkbox"/>	
6. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	14 <input checked="" type="checkbox"/>	15 <input type="checkbox"/>	
7. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	16	10 165 947 \$	
8. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	17 <input checked="" type="checkbox"/>	18 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2017	19	335 023 \$	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité	OUI	NON
9. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	20 <input type="checkbox"/>	21 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants suivants :		
a) le montant total versé en 2017	22 _____	\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2017 des engagements en vertu du règlement concerné	23 _____	\$
10. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu du paragraphe 2 ^o du 1 ^{er} alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	24 <input type="checkbox"/>	25 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2017	26 _____	\$
11. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financières en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	27 <input type="checkbox"/>	28 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :		
a) crédits de taxes	29 _____	\$
b) autres formes d'aide	30 _____	\$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2018		
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2017	31 _____	
Facteur comparatif de 2017	32 _____	
Valeur uniformisée	33 _____	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2017 dans le cadre du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local* (PAERRL) de la part du MTMDET

34 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au PAERRL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

35 _____ \$

- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver

36 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

37 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

38 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement :

e) Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 38 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue ou à recevoir à la ligne 34, fournissez-en les justifications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

39 _____

b) Date d'adoption de la résolution

40 _____

Section III - Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice 2018

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section III - Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice 2018	
Revenus de taxes	38
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	39
Calcul de certains revenus de taxes	40
Taux des taxes	42
Taux global de taxation prévisionnel	43
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	44
Questionnaire	46

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

*Non audité***TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales

Taxe foncière générale	1	185 841 000
------------------------	---	-------------

Taxes spéciales

Service de la dette	2	
---------------------	---	--

Activités de fonctionnement	3	
-----------------------------	---	--

Activités d'investissement	4	
----------------------------	---	--

Taxes de secteur

Taxes spéciales

Service de la dette	5	9 263 000
---------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement	6	
-----------------------------	---	--

Activités d'investissement	7	
----------------------------	---	--

Autres

	8	
--	---	--

	9	195 104 000
--	---	-------------

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification

Services municipaux

Eau	10	12 136 900
-----	----	------------

Égout	11	
-------	----	--

Traitement des eaux usées	12	8 539 500
---------------------------	----	-----------

Matières résiduelles	13	12 804 000
----------------------	----	------------

Autres

- Fosses septiques	14	247 000
--------------------	----	---------

-	15	
---	----	--

-	16	
---	----	--

Centres d'urgence 9-1-1	17	753 286
-------------------------	----	---------

Service de la dette	18	861 000
---------------------	----	---------

Activités de fonctionnement	19	
-----------------------------	----	--

Activités d'investissement	20	
----------------------------	----	--

	21	35 341 686
--	----	------------

Taxes d'affaires

Sur l'ensemble de la valeur locative	22	
--------------------------------------	----	--

Autres	23	
--------	----	--

	24	
--	----	--

	25	35 341 686
--	----	------------

	26	230 445 686
--	----	-------------

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière	1	180 100
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	19 100
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	199 200

Immeubles des réseaux

Santé et services sociaux	6	2 115 000
Cégeps et universités	7	919 000
Écoles primaires et secondaires	8	2 546 000
	9	5 580 000

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux

Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	5 779 200

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	15	405 800
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	7 200
Taxes d'affaires	17	
	18	413 000

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	19	77 100
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	77 100

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	397 000
	24	397 000
	25	6 666 300

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets			
Taxes sur la valeur foncière										
Taxes générales										
Taxe foncière générale (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3							
Taxe foncière générale (taux variés)										
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	X 5	0,7262 /100\$ 6				99 214 000			
Immeubles de 6 logements ou plus	7	X 8	0,7486 /100\$ 9				10 060 000			
Immeubles non résidentiels	10	X 11	2,4606 /100\$ 12				57 460 000			
Immeubles industriels	13	X 14	3,1348 /100\$ 15				13 330 000			
Terrains vagues desservis										
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18							
Autres	19	X 20	1,4524 /100\$ 21				4 784 000			
Immeubles agricoles	22	X 23	0,7114 /100\$ 24				773 000			
Total			25	185 621 000	26 () 27 (28	220 000	29	185 841 000
Taxes spéciales										
Service de la dette (taux unique)	30	X 31	/100\$ 32							
Service de la dette (taux variés)										
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35							
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38							
Immeubles non résidentiels	39	X 40	/100\$ 41							
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44							
Terrains vagues desservis										
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47							
Autres	48	X 49	/100\$ 50							
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53							
Total			54		55 () 56 (57		58	

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

	<u>Assiette d'application imposable</u>	<u>Taux adopté</u>	<u>Revenus bruts</u>	<u>Crédits/ Dégrèvements</u>	<u>Dotation à la provision</u>	<u>Autres ajustements</u>	<u>Revenus nets</u>
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxes spéciales							
Activités de fonctionnement (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3				
Activités de fonctionnement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	X 5	/100\$ 6				
Immeubles de 6 logements ou plus	7	X 8	/100\$ 9				
Immeubles non résidentiels	10	X 11	/100\$ 12				
Immeubles industriels	13	X 14	/100\$ 15				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18				
Autres	19	X 20	/100\$ 21				
Immeubles agricoles	22	X 23	/100\$ 24				
Total			25	26 ()	27 ()	28	29
Taxes spéciales							
Activités d'investissement (taux unique)	30	X 31	/100\$ 32				
Activités d'investissement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40	/100\$ 41				
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47				
Autres	48	X 49	/100\$ 50				
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53				
Total			54	55 ()	56 ()	57	58
Valeur locative imposable							
Taxe d'affaires sur la valeur locative	59	X 60	% 61	62 ()	63 ()	64	65

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)	Par unité de logement
Eau	1 [1 6 8] , [0 0] \$
Égout	2 [] , [] \$
Eau et égout	3 [] , [] \$
Traitement des eaux usées	4 [1 1 9] , [0 0] \$
Matières résiduelles	5 [1 3 4] , [0 0] \$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Taxe foncière générale (taux variés)			
Taux variés non harmonisés			
Catégorie immeubles non résidentiels			
Lévis	2,4609	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville	2,4493	1	
St-Joseph-de-la-Pointe-De Lévy	2,3162	1	
St-Rédempteur	2,5094	1	
Catégorie immeubles industriels			
Charny	3,1449	1	
St-Étienne-de-Lauzon	3,0840	1	
Taxe spéciale pour dettes ex-ville			
Charny	0,0073	1	
Lévis	0,0102	1	
Pintendre	0,0061	1	
St-Étienne-de-Lauzon	0,0063	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville	0,0070	1	
St-Jean-Chrysostome	0,0069	1	
St-Nicolas	0,0073	1	
St-Rédempteur	0,0094	1	
St-Romuald	0,0135	1	
Eau (sans compteur)-Maison de chambre	42,0000	7	par chambre
Eau (sans compteur)-Gîte touristique	42,0000	7	par chambre
Tarif eau avec compteur	0,6200	7	du mètre cube
Tarif eau avec compteur	2,8190	7	du mille gallons
Eau superficie 1 à 250 pieds carrés	65,0000	7	par local
Eau superficie 251 à 500 pieds carrés	144,0000	7	par local
Eau superficie 501 et plus pieds carrés	194,0000	7	par local
Égout ass.(sans compteur)-maison chambre	29,0000	7	par chambre
Égout ass.(sans compteur)gîte touristiqu	29,0000	7	par chambre

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Tarif égout assainissement avec compteur	0,4470	7	par mètre cube
Tarif égout assainissement avec compteur	2,0320	7	par mille gallons
Égout ass.superficie 1 à 250 pieds carré	45,0000	7	par local
Égout ass.superficie 251 à 500 pieds car	105,0000	7	par local
Égout ass.superficie 501 et plus pieds c	141,0000	7	par local
Déchets - maison de chambre	40,0000	7	par chambre
Déchets - gîte touristique	40,0000	7	par chambre
Déchets non résidentiels			
Déchets-superficie 1 à 250 pieds carrés	53,0000	4	
Déchets-superficie 251 à 500 pieds carré	116,0000	4	
Déchets-superficie 501-750 pieds carrés	137,0000	4	
Déchets-superficie 751-1000 pieds carrés	152,0000	4	
Déchet-superficie 1001-2000 pieds carrés	456,0000	4	
Déchets-superficie 2001 et+ pieds carrés	919,0000	4	
Déchets roll-off transport	134,0000	7	par voyage
Déchets roll-off disposition	95,0000	7	par tonne métrique
Déchets - Chargement avant			
-Sans compacteur			
-2 verges cubes	689,0000	7	1 levée par semaine
-4 verges cubes	1 157,0000	7	1 levée par semaine
-6 verges cubes	1 623,0000	7	1 levée par semaine
-8 verges cubes	2 226,0000	7	1 levée par semaine
-Avec compacteur			
-2 verges cubes	1 807,0000	7	1 levée par semaine
-4 verges cubes	3 395,0000	7	1 levée par semaine
-6 verges cubes	4 981,0000	7	1 levée par semaine
-8 verges cubes	6 702,0000	7	1 levée par semaine
Le double du tarif à une levée			2 levées par semaine
2e collecte de matière recyclable	531,0000	7	par année de plus
Vidange de fosse septique	73,0000	7	par unité
Vidangefosse septique-puisard saisonnier	36,5000	7	par unité
Vidange de fosse de rétention	161,0000	7	par unité
Vidange fosse septique + rétention	195,0000	7	par unité
Compensation pour services municipaux	0,7262	1	art. 204 par. 12
Compensation pour services municipaux	0,6000	1	art. 204 par.5,10,11,19
Et autres taxes de secteur			

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes	1	230 445 686
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	

Ajouter

Revenus de taxes de l'exercice 2018 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	

Déduire

Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	51 112 173
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	753 286
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel	10	178 580 227

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES AYANT SERVI À ÉTABLIR LES REVENUS DE LA TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE	11	18 204 151 707
--	-----------	-----------------------

TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL DE 2018 (Ligne 10 ÷ ligne 11 x 100)	12	0,9810 /100 \$
--	-----------	-----------------------

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis Immeubles non résidentiels	Autres	6 logements ou plus	Immeubles agricoles
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	49 162 729	15 164 669	1 003	1 988 127	9 161 718	369 597
De secteur	2	955 465	494 337	55	73 879	317 326	
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	88 811	45 949	5	6 867	29 496	
Autres	5	5 069 033	1 177 233		145 709	4 292 703	1 634
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	55 276 038	16 882 188	1 063	2 214 582	13 801 243	371 231

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Résiduelle			Total
		Résidentielles	Agriculture Résidences	Autres	
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	9	109 984 130	9 027		185 841 000
De secteur	10	7 088 677	12 234	321 027	9 263 000
Autres	11				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12	658 895	1 137	29 840	861 000
Autres	13	21 866 768	104 189	1 070 131	33 727 400
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	139 598 470	126 587	1 420 998	229 692 400

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM.	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>
- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté			
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM.	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input checked="" type="checkbox"/>
- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.			
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12 <input type="checkbox"/>	13 <input checked="" type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	17 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2018 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	25	555 635 \$	
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26	\$	
5. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	27	268 315 406 \$	
6. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	28	36 799 000 \$	
7. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	29	12 707 000 \$	
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	30	1 660 000 \$	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 2175 chemin du Fleuve
(no) (rue)
Lévis QC G6W 7W9
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 839-2002
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 839-5548
(ind. rég.) (numéro)

Courriel levis@ville.levis.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Marcel Rodrigue

Téléphone (418) 839-2002
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 835-8522
(ind. rég.) (numéro)

Courriel mrodrigue@ville.levis.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Mallette S.E.N.C.R.L.

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 501-1200 boulevard Guillaume-Couture
(no) (rue)
Lévis Qc G6W 5M6
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 839-0747
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 839-8415
(ind. rég.) (numéro)

Courriel alain.martineau@mallette.ca

Responsable du dossier Alain Martineau

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom Yves Denis

Titre Vérificateur général

Adresse 2309 chemin du Fleuve
(no) (rue)
Lévis Qc G6W 5P7
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 835-8512
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur
(ind. rég.) (numéro)

Courriel ydenis@ville.levis.qc.ca

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Marcel Rodrigue , atteste que le rapport financier consolidé de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2018-05-28 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Lévis .

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Lévis consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Lévis détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S7 ligne 25 est de 21 724 897 \$.

Le taux global de taxation réel de 2017 à la page S33 ligne 14 est de ,9621 \$.

Date et heure de la dernière modification : 2018-05-08 19:51:48

Date de transmission au Ministère :

